



RUPTURE CONVENTIONNELLE... OU LICENCIEMENT ? AIDEZ-MOI SVP

Par **MADA**, le **07/03/2011** à **22:59**

Suite à une 1ère conversation avec la DHR de mon entreprise la semaine dernière, j'ai demandé une rupture conventionnelle du contrat de travail,

Ce jour là elle m'a remis en main propre une convocation pour un second entretien avec elle prévu le mercredi 9 mars à 11h30 dans son bureau, en me disant qu'il n'y aurait pas de recommandé puisque "remis en main propre",

Mais ce soir j'ai reçu dans la boîte aux lettres un avis de passage du facteur pour une lettre recommandée sans avis de réception, je ne peux donc pas voir l'expéditeur mais cela ressemble à la façon qu'ils ont de taper mon adresse, je ne veux pas aller le chercher car je pense qu'ils voudraient transformer ma demande de rupture en licenciement pour FAUTE... car je subis un harcèlement moral depuis mon embauche,

J'ai été embauchée comme Assistante de Direction Générale puisque je suis comme l'indique mon CV envoyé Assistante de Direction, mais le DG m'a mis à l'accueil sans me donner de travail, avec des journées interminables... puis devant ma résistance il a pratiqué l'ostracisme en faisant en sorte que je sois complètement excentrée du nouveau Service pour lequel je travaillais, ce qui a abouti à déclencher chez moi un problème grave de santé (tumeur), maintenant que je souhaite redémarrer autre chose ailleurs je pense qu'il fait tout pour ne pas me donner satisfaction avec une rupture conventionnelle de contrat de travail (je précise qu'à l'embauche en 2007 je n'ai pas caché que j'étais divorcée avec un enfant à charge càd en position vulnérable),

Pouvez-vous m'aider à trouver une solution car je ne souhaite pas retomber malade en vivant à nouveau des tensions professionnelles,

Cordialement,

Par **P.M.**, le **07/03/2011** à **23:30**

Bonjour,

En tout cas, vous auriez tort à mon avis de ne pas aller chercher cette lettre recommandée car ça ne changerait rien à la procédure puisque c'est la date de première présentation par la poste qui compte, peu importe que vous ne l'ayez pas réceptionnée...